

COMMISSION NATIONALE DE DISCIPLINE

10 OCTOBRE 2016

Suite à ses agissements à l'occasion du processus de contrôle de la jauge du bateau IMOCA 60 MACSF en vue de sa participation au Vendée Globe 2016, une procédure disciplinaire a été engagée à l'encontre de Monsieur Bertrand DE BROC.

La Commission Nationale de Discipline réunie le 10 octobre 2016 a décidé :

1°) Monsieur Bertrand DE BROC est sanctionné d'un blâme.